



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/1018
S/26443
15 septembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Points 30 et 35 de l'ordre du jour
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 9 septembre 1993, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Venezuela auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié par le Ministère des relations extérieures du Venezuela à l'occasion de l'annonce, par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, de la signature de l'accord préliminaire de paix.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 30 et 35 de l'ordre du jour de sa quarante-septième session.

Le Représentant permanent du Venezuela

(Signé) Adolfo R. TAYLHARDAT

ANNEXE

Communiqué publié le 9 septembre 1993 par le Ministère
vénézuélien des relations extérieures à l'occasion de
l'annonce, par Israël et l'Organisation de libération
de la Palestine, de la Déclaration de principes

Le Gouvernement vénézuélien se félicite vivement de la décision adoptée par le Gouvernement israélien et la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de signer un accord préliminaire de paix permettant une autonomie palestinienne dans les zones de Gaza et Jéricho.

Vu l'importance historique de cet accord, le Gouvernement vénézuélien tient à féliciter les principaux acteurs de ce processus qui constitue un premier pas vers une paix durable et définitive dans la région. A ce propos, il tient à rendre un vibrant hommage aux négociateurs de toutes les parties pour la tâche ardue que constituait la conclusion de cet accord aux répercussions considérables sur le plan international et qui est caractéristique de ce monde nouveau et complexe, avide de paix.

Le Gouvernement vénézuélien, fidèle à la tradition pacifique du pays, exhorte toutes les parties concernées à n'épargner aucun effort pour poursuivre les négociations de façon à parvenir à des accords permettant l'instauration d'une paix globale au Moyen-Orient, région où le Venezuela ne compte que des amis avec lesquels il maintient d'étroites relations.
